

# Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 30 janvier 2025

## Vignette autoroutière : verbalisation possible à partir de samedi

Le temps presse. À partir de samedi, la nouvelle vignette autoroutière 2025 devra être collée sur le parebrise ou activée par voie numérique sur www.e-vignette.ch. La vignette électronique n'est pas renouvelée automatiquement. Le TCS recommande par ailleurs d'utiliser le site officiel de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, car les autres portails imposent des frais supplémentaires injustifiés.

Les personnes n'ayant pas encore acheté la nouvelle vignette autoroutière doivent se dépêcher, car la version 2024 n'est valable que jusqu'au 31 janvier. À partir de samedi, la nouvelle vignette 2025 sera requise pour pouvoir circuler sur les routes nationales. En cas de non-respect, les automobilistes s'exposent à une amende de CHF 200.–.

#### Vignette numérique ou à coller

Le prix de vente de CHF 40.— et la durée de validité de décembre de l'année précédente à janvier de l'année suivante sont identiques pour les deux versions. Le TCS recommande d'acheter exclusivement la vignette électronique sur le portail web « Via » du site web <a href="https://www.e-vignette.ch">www.e-vignette.ch</a> de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Les autres fournisseurs imposent généralement un tarif plus élevé. La vignette électronique n'est pas renouvelée automatiquement, et aucun rappel de renouvellement n'est envoyé via le système.

Contrairement à la vignette à coller, la vignette électronique n'est pas associée au véhicule, mais à la plaque d'immatriculation. Cela s'avère particulièrement intéressant pour les propriétaires de plaques interchangeables et les personnes qui achètent un nouveau véhicule en cours d'année. En outre, la version électronique offre également l'avantage de s'épargner la fastidieuse étape de grattage pour retirer l'ancienne vignette.

Les vignettes à coller peuvent toujours être achetées aux points de vente habituels ainsi qu'auprès des sections du TCS. La vignette doit être collée à l'intérieur du pare-brise, bien visible. Elle doit être positionnée au bord du pare-brise ou derrière le rétroviseur intérieur, et ne doit pas nuire à la visibilité. Le TCS conseille de retirer l'ancienne vignette. La police peut en effet sanctionner les conductrices et conducteurs par une amende si une ou plusieurs vignettes restreignent le champ de vision.

## **Utilisation des recettes des vignettes**

Les recettes issues des vignettes autoroutières sont versées au Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ainsi, elles permettent de financer l'entretien, l'exploitation et le développement des routes nationales suisses. Elles servent également de contribution fédérale aux grands projets liés au trafic d'agglomération, dont les interfaces multimodales, les infrastructures pour cyclistes et piétons et les transports publics. La vignette constitue donc une source d'investissement clé en faveur d'un réseau routier sûr et fiable en Suisse

#### Contact

Jordan Girod, porte-parole du TCS Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch www.pressetcs.ch, www.flickr.com

### Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers ses 1900 collaborateurs



et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 359'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 57'000 interventions, dont près de 3200 évaluations médicales et 1200 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 50 véhicules, 17 bases logistiques et plus de 35'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 42'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 110'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 33 campings et environ 950'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 40'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.